

Pour l'abandon de l'achat des F-35 !

Rémy Meury (CS-POP)

Sans remettre en cause le résultat, même très serré au niveau suisse, de la votation du 27 septembre 2020 sur l'acquisition de nouveaux avions de combat, et même si le canton du Jura s'est exprimé à près de 70% contre cette idée, force est de constater que le choix fait par la suite d'acquérir des F-35 n'a cessé d'être contesté pour de multiples raisons, qui se répètent et se développent.

Si l'on s'est d'emblée interrogé sur le fait que cet avion de combat est offensif, alors que la nature même de la défense militaire helvétique est défensive, l'essentiel de la contestation a porté sur les coûts. Déjà très élevés, on sait désormais qu'ils n'étaient pas garantis. Cette absence de maîtrise du dossier par le Conseil fédéral fait que l'on doit s'attendre à une augmentation de la facture finale de quelque 20%, jusqu'à 1,3 milliard de plus que les 6 milliards prévus initialement. Et l'on ne tient pas compte dans ces chiffres de l'achat de l'armement nécessaire pour équiper ces avions, ni des frais de leur entretien qui sera obligatoirement réalisé essentiellement aux États-Unis. Le Conseil fédéral s'obstine à affirmer qu'il faut acheter ces avions, en raison d'une prétendue obligation contractuelle, et de la durée présumée d'un nouveau processus d'achat. Il affirme au passage que les F/A-18 actuellement en possession de l'armée ne survivront pas à un nouveau délai.

Plusieurs voix s'élèvent désormais contre cette position, notamment en contestant l'obligation d'achat présentée par le Conseil fédéral, et aussi en affirmant que la flotte actuelle de F/A-18 pourrait être utilisée sans problème quelques années encore. Le chef de l'armée de l'air, Monsieur Peter Merz, a de fait confirmé cette affirmation lors d'une séance extraordinaire début juillet.

Et désormais, un autre argument milite contre l'achat des F-35 : les droits de douane de 39% imposés par les États-Unis de Donald Trump. Il y a unanimité pour déclarer que cette sanction, inexplicable et inexplicable, est inacceptable. Parmi les moyens de faire entendre raison à celui qui se prend pour le maître du monde se trouvent des mesures, non de représailles, mais remettant en cause une forme de dépendance de notre pays vis-à-vis des États-Unis. En renonçant à acquérir les F-35, c'est un signe qui sera compris, si ce n'est pas le locataire momentané de la Maison-Blanche, par les entreprises états-uniennes qui sont liées à la construction de ces avions de combat. Une perte d'au moins 6 milliards ne peut pas être neutre. Ces entreprises se chargeront ensuite, sans aucun doute, de signaler à leur président qu'il fait fausse route.

Pour terminer, on ne comprend pas pour quelle raison le Conseil fédéral s'obstine à maintenir en vie ce marché de dupes. Une majorité de la population suisse s'est exprimée clairement à diverses reprises dans des sondages pour l'abandon de l'achat des F-35. Des alternatives existent, charge au Conseil fédéral de les activer.

Aussi, pour les raisons évoquées dans la présente résolution, le Parlement jurassien appelle le Conseil fédéral à renoncer à l'acquisition des avions de combat F-35.

Rémy Meury (CS-POP)

Co-signataires

- Sophie Guenot (PCSI)

- Jelica Aubry-Janketic (PS)
- Ismaël Vuillaume (PVL)
- Patrick Chapuis (PCSI)
- Lisa Raval (PS)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Joël Burkhalter (PS)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Raphaël Ciocchi (PS)
- Claude Schlüchter (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Nicolas Girard (PS)
- Pierre-André Comte (PS)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Blaise Schüll (PCSI)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Alain Beuret (PVL)
- Florence Chaignat (PS)
- Thomas Schaffter (PCSI)
- Fabrice Macquat (PS)
- Roberto Segalla (Verts)
- Vincent Wermeille (PCSI)
- Liza Crétin-Schumacher (CS-POP)
- Valérie Bourquin (PS)
- Jean Froidevaux (PCSI)
- Rolf Amstutz (PLR)
- Jocelyne Mérat Diop (PS)

Intervention déposée officiellement le 03 septembre 2025